

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 28 (2000)
Heft: 112

Artikel: Séance de l'assemblée des Délégués, Lausanne 21 octobre 2000 : procès-verbal
Autor: Seidler, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La réalisation fut possible grâce à certaines personnes soucieuses de notre héritage Culturel, dont Mmes R.-Cl. Schüle et M.-L. Goumaz à qui nous adressons nos très sincères remerciements.

Jean Brodard (alias Jean des Neiges) réd. de l'Ami du Patois, remercie et félicite les responsables pour l'activité réjouissante dont font preuve leurs fédérations, mais cela ne se remarque pas souvent dans "l'Ami du Patois" dommage !...

La matière manque.

Aussi, lance-t'il un appel aux responsables pour que lui soit adressé de quoi alimenter les rubriques de notre trimestriel.

6.)Divers.

La parole n'étant plus demandée, il est midi quand le président lève la séance et invite les présents au repas.

Le secrétaire : Charly Seidler

La prochaine séance du Conseil , est agendée au samedi 28 avril 2001, au Buffet de la Gare de Lausanne.

Séance de l'assemblée des Délégués, Lausanne 21 octobre 2000.

Procès-verbal

Présents : Les membres du Conseil et 3 délégués.

1.)Il est 14h quand le président N. Brahier, après les

souhaits de bienvenue, ouvre la séance.

L'ordre du jour est légèrement modifié pour des raisons pratiques, les comptes seront présentés avant le rapport présidentiel.

2.) Procès-verbal de la séance du 16 octobre 1999.

Ce P.V. est accepté avec remerciements à son auteur.

3.) Compte-rendu financier.

J.-L. Chaubert présente les comptes détaillés de l'exercice 1999 qui bouclent avec un capital de 8'387.35 au 31.12.1999

Rapport des vérificateurs.

Ce contrôle incombant à nos amis, Valaisans, Marguerite Filliez, après les vérifications d'usages, recommande l'approbation des comptes 1999 et de donner décharge au caissier.

C'est à l'unanimité que les comptes sont acceptés avec remerciements à notre caissier.

4.) Fête Romande 18 et 19 août 2001, compte rendu du président.

En fait, c'est le secrétaire, qui fonctionne également en tant que tel, au comité d'organisation de Fête, qui fournit les renseignements de ce qui est prévu, à savoir :

Animation : samedi présentation de chevaux Fr.-Mont., commentée, marché campagnard, souper, concert par le chœur d'enfants "l'Echo de Plain-de-Saigne", danse avec l'orchestre les "Aidjolats".

Dimanche : Messe en l'Eglise de Saignelégier, cortège, apéritif, présentation du "Quadrille des Fr. Mont." banquet officiel, nomination des mainteneurs, résultat du concours littéraire, productions diverses, chant d'ensemble par les choristes de la F-P.C.J. et clôture.

Prix des cartes de Fête.

55.--, 95.--, 125.--, dont le détail des prestations figure dans le formulaire remis aux participants ainsi que dans le présent "Ami du Patois".

Ces prix ont été calculés au plus juste, même si à première vue ils paraissent un peu élevés pour certains.

Compte-tenu de ce qui précède les formulaires pour des inscriptions provisoires y compris les prix d'hôtel seront envoyés par le secrétaire aux responsables de groupes ou Amicales, suite aux adresses qui lui seront fournies par les présidents (es) des Fédérations (convenu fin novembre).

Les adresses des présidents des jurys régionaux sont à adresser à Mr. Eric Fluckiger, du Glossaire Romand.

Mainteneurs : Ils seront proposés au Conseil Romand pour ratification à l'occasion de la séance du printemps 2001, par les Fédérations Cantonales sur propositions de leurs amicales.

Rappel: 5 mainteneurs max, par Fédération.

5.) Divers et tour d'horizon sur les Fédérations.

Concerne "L'Ami du Patois" une collaboration plus étroite, ainsi que des textes de bonne facture est souhaitée de la part des correspondants.

La parole n'étant plus demandée et l'heure avançant, il est 15h15 quand le président lève la séance.

Le secrétaire : Charly Seidler

